

avaient rendus et des ouvrages et dépenses qu'il y avait à faire dans la ville et dans le bourg, leur donna et accorda le pouvoir de lever et exiger le treizain du vin de ceux qui en vendaient dans sa ville et châtelainie, suivant la coutume ; ce qu'il leur permit de lever à perpétuité, pour être employé aux réparations et fortifications de la ville et du bourg. Cette concession fut faite à Saint-Trivier, en présence de nobles hommes Philippe de la Teyssonnière, damoiseau, de M. Salat, curé de Baneins, de Guillaume Guer, curé de Saint-Olive et de quelques autres habitants de Saint-Trivier.

Marguerite de la Mottadès, femme de Philibert de la Teyssonnière fut inhumée dans l'église de Saint-Trivier, en 1420, et Luque, fille d'Hugonin de Verfey, en 1421.

Antoine de Saint-Trivier se maria, le 24 octobre 1423, à Saint-Laurent-lès-Mâcon, avec Antoinette de la Baume, dame d'Attalens et de Sermoyé, fille de Jean de la Baume, comte de Montrevel, maréchal de France et de Jeanne de la Tour d'Yrlins.

En 1425, le procureur du sire de Beaujeu, donnant le dénombrement des feudataires de la souveraineté de Dombes, commença par le seigneur de Saint-Trivier pour sa ville et château de Saint-Trivier, son mandement et 300 livres de rente.

Dans une assemblée tenue à Vimy, le 30 avril 1428, les baillis de Bresse et de Beaujolais convinrent qu'ils se trouveraient le 19 novembre suivant à Saint-Trivier en Dombes, pour décider à qui appartenait la souveraineté de Messimy et de Fléchères.

Guillaume de Saint-Trivier, mariant, en 1430, Mèssire Antoine de Saint-Trivier, son fils avec Jacquemette de Sarra lui donna sa terre de Saint-Trivier et ses appartenances, dont la dîme de Bouligneux dépendait. Vers cette époque, Jeanne de Beaujeu, veuve de Hugues de Saint-Trivier, voulant augmenter la chapelle de Saint-Antoine, fondée en l'église de Saint-Trivier, acheta trois anées de